



Comité de pilotage Agenda 21 Montagnac

Compte-rendu du 28 octobre 2015

Mairie de Montagnac

Participants

Présents :

- Philippe AUDOUI – 1^{er} adjoint, Propreté, Espaces verts, PM
- Julien AZEMA – Chargé de mission Natura 2000 à la CAHM
- Julien BONS - Habitant
- Jean-Michel BONNAFOUX - Habitant
- Jean-Marc BROUILLET – Responsable Espaces Verts à la CAHM
- Frédéric CARRIERE – Responsable Services Techniques
- Jeanne CRISCUOLO - Habitante
- Marc CRISCUOLO - Habitant
- Jean-Yves GENER – 5^{ème} adjoint, Développement durable
- Allain JALABERT - Habitant
- Yann LLOPIS – Maire
- Hatifa MAZOUZI - Habitante
- Nicole RIGAUD – 2^{ème} adjoint, Administration, Finances, Personnel
- Emilie VARRAUD - Directrice du CPIE du Bassin de Thau
- Laëtitia VENDRAME - Chargée de mission Agenda 21 de Montagnac

Excusés :

- Christian CAZIN – Chargé de mission développement durable au Conseil départemental 34
- Muriel CHAUVEL – Responsable communication et adjointe au développement durable à la DREAL Languedoc Roussillon

Ordre du jour

- Approbation de la stratégie de l'A21
- Validation et priorisation des actions proposées lors des 3 ateliers A21 (en juin, juillet et octobre 2015)

Compte rendu

Membres du COPIL A21

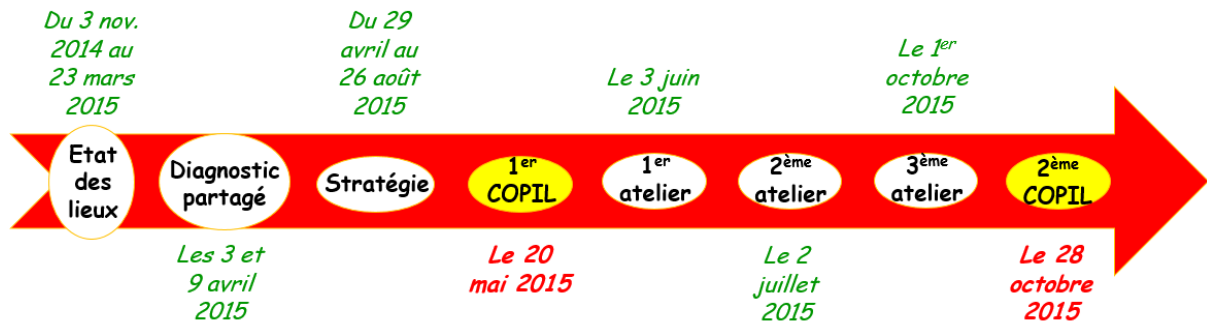
<u>GROUPE</u>	<u>STRUCTURE</u>	<u>PRENOM ET NOM</u>	<u>FONCTION</u>
1 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS	DREAL	Muriel CHAUVEL	Responsable communication et développement durable
	Conseil Départemental 34	Christian CAZIN	Chargé de mission développement durable
		Julien AZEMA	Chargé de mission Natura 2000
		CAHM	Jean-Marc BROUILLET
	Audrey PEITAVY		Chargée de mission développement durable
2 ELUS COMMUNAUX	Mairie de Montagnac	Philippe AUDOUI	1 ^{er} adjoint, Propreté, Espaces verts, PM
		Rémi BARTHES	Conseiller municipal, Développement durable
		Simone DELGADO	Conseillère municipale
		Jean-Yves GENER	5 ^{ème} adjoint, Développement durable
		Yann LLOPIS	Maire
		Nicole RIGAUD	2 ^{ème} adjoint, Administration, Finances, Personnel
3 SERVICES MUNICIPAUX	Mairie de Montagnac	Frédéric CARRIERE	Responsable Services Techniques
		Yann COSTE	Animateur Environnement
		Hugues BASTIDES	Directeur général des services
		Jean-Luc THERON	Adjoint au responsable Police Municipale
		Omar TOUROUGUI	Responsable Service Jeunesse
4 HABITANTS	Jean-Michel BONNAFOUX		
	Julien BONS		
	Jeanne CRISCUOLO		
	Marc CRISCUOLO		
	Allain JALABERT		
	Hatifa MAZOUZI		
TECHNICIENNES	Emilie VARRAUD		Directrice du CPIE du Bassin de Thau
	Laëtitia VENDRAME		Chargée de mission Agenda 21 de Montagnac

Introduction de la séance

Jean-Yves GENER :

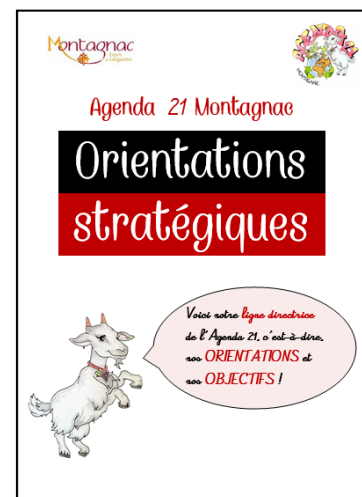
- Précise que le rôle du COPIL est primordial car il va à ce jour définir les actions à conserver pour le plan d'actions de l'agenda 21
- Rappelle l'avancement de la démarche agenda 21 :

L'agenda 21 de Montagnac, ON EN EST OÙ ?



Laëtitia :

- Approbation de la stratégie agenda 21 : pas de remarques particulières de la part des membres du COPIL. La stratégie agenda 21 est validée par le COPIL A21.
- La validation de la stratégie A21 sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, fin novembre 2015.



Travail sur les actions proposées lors des 3 ateliers de l'agenda 21

Objectifs :

- Prioriser les actions : retenir les actions qui répondent au mieux à la stratégie de l'agenda 21 de Montagnac.
- Valider les actions : se mettre d'accord sur la liste des actions retenues pour le plan d'actions de l'agenda 21 = Terminer avec le « sommaire » des actions que le COPIL souhaite conserver pour l'agenda 21.

Avancement : Le COPIL A21 a étudié une première partie des actions (Voir la partie sur les « échanges autour des actions » page 14). Il se réunira de nouveau le jeudi 19 novembre 2015, à 9h30, pour étudier la seconde partie des actions.

1. Tableaux distribués aux membres du COPIL A21

- Les actions proposées lors des ateliers A21 sont **regroupées selon les 3 axes stratégiques**, dans 3 tableaux (1 tableau par axe).
- Chaque action est articulée avec, d'une part, les objectifs de la stratégie A21, et d'autre part, les deux autres axes stratégiques. **Une action complète au nom du développement durable s'articule avec plusieurs objectifs et plusieurs axes** (Voir tableaux ci-dessous).

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS PROPOSEES LORS DES ATELIERS A21	ACTIONS A DEBATTRE LORS DU COPIL DU 28/10/2015	DECLINAISON DU CONTENU DES ACTIONS	OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DE L'A21			LIEN AVEC LES AUTRES AXES STRATEGIQUES	
				1.1 : Favoriser les acteurs économiques locaux et les liens entre production et consommation	1.2 : Associer les acteurs économiques au projet de développement durable	1.3 : Développer l'oenotourisme	AXE 2. ENVIRONNEMENT - PRESERVER LA BIODIVERSITE	AXE 3. VILLAGE LANGUEDOCIEN - RENFORCER L'IDENTITE ET LES LIENS SOCIAUX
Axe 1. Terroir et économie - Valoriser les ressources locales	<i>Soutenir l'agriculture durable</i>	Favoriser des pratiques agricoles durables	Sensibiliser sur les bons gestes à suivre / Motion du conseil municipal contre la production d'OGM et pour maîtriser l'eau / Réfléchir à une zone agricole biologique dans le cadre du remembrement des friches afin de l'attribuer aux personnes intéressées					
	<i>Préserver une zone agricole biologique</i>		Soutenir la CAHM dans son projet intercommunal / Remettre dans les parcelles de pâture les bassins de rétention / Trouver de nouvelles parcelles dans le cadre du remembrement des friches / Communiquer					
	<i>Soutenir le pastoralisme</i>	Soutenir le pastoralisme	Identifier et mettre en avant les producteurs locaux sur le marché du vendredi / Labelliser le marché producteurs de Pays					
	<i>Mettre en place un marché local de proximité des producteurs</i>	Créer un marché de producteurs de Pays						
	<i>Inciter les producteurs régionaux à installer une boutique</i>	Inciter les producteurs à installer une boutique						

<i>Installer un bar à vin</i>	Organiser la dégustation des vins locaux les jours de marché et de festivités	Mettre en place un réseau de viticulteurs locaux / Organiser un stand devant l'espace de vins en découverte les jours de marché et de festivité					
	Introduire une alimentation responsable dans les écoles	Introduire une alimentation biologique et locale dans les cantines / Mettre en place le projet "Un fruit pour la récré"					
<i>Créer un lien entre les jeunes et le patrimoine viticole</i>	Créer un lien entre les jeunes et le patrimoine viticole	Trouver une parcelle de vigne / Organiser des temps d'activités péri-éducatifs sur le site / Créer un blog, des vidéos sur les domaines / Prévoir en parallèle des accompagnements théoriques et pratiques (création de cahiers d'activités)					
<i>Monter un groupement d'achat et d'artisans du territoire</i>	Créer un réseau d'artisans pour une économie locale et durable	Créer un réseau d'artisans / Etablir une charte de valeurs et d'objectifs / Débuter par des actions simples (soirées à thèmes, stand à l'occasion d'une foire (écoconstruction, économie locale, qualité des produits et services locaux, achat éthique...), site Internet / Explorer le projet de la ZAC Jacques Coeur et les filières locales qui peuvent se substituer à des productions importées / Lancer une campagne en faveur de l'achat local en mettant en place un système de fidélisation commun aux entreprises membres / Mettre en place une démarche de progrès / Favoriser l'information aux administrés					
<i>Faire de Montagnac un "village de marques" (boutiques de marques dans les maisons du bourg-centre)</i>	Développer l'attractivité du bourg pour l'implantation de nouveaux commerces	Installer des boutiques de marques au rez-de-chaussée des maisons (lié au vin et aux brocantes de Pézenas)					

<i>Renforcer et optimiser l'oenotourisme et l'agrotourisme</i>	Soutenir la définition et la réalisation d'un projet oenotouristique commun avec les acteurs locaux	Mettre en réseau les producteurs locaux, le domaine de Lavagnac, Bessilles, les centres équestres... / Penser à un projet commun, d'ensemble / Se renseigner sur l'avancement des projets de l'OT Pézenas : Incroyable pique-nique (gastronomique), Incroyable balade (sportif), Incroyable spectacle (culturel) Voir pour organiser un projet qui reprenne ce projet sur Montagnac en partenariat avec l'OT Pézenas					
<i>Retracer le chemin des Pèlerins de Sains Jacques de Compostelle avec accueil dans les maisons vigneronnes</i>	Fêter la Saint Vincent à Montagnac	Proposer un circuit riche en découvertes du patrimoine, de la culture, des vins locaux et d'accompagnements gastronomiques / Mettre en place un réseau de partenaires : hôtels particuliers, maisons vigneronnes, bâtiments historiques, restaurateurs, producteurs, viticulteurs, artistes, musiciens / Intégrer ce projet à celui de "Pezenas fête Saint-Vincent					
<i>Renforcer la communication sur le patrimoine matériel et immatériel</i>	Développer les outils de communication collectifs en faveur des acteurs de l'agrotourisme	Mettre en place un site de réservation commun sur Internet / Créer une rubrique "Viticulteurs" proposant une présentation de chaque producteur en intégrant un lien vers leur propre site / Optimiser un guide touristique conçu chronologiquement regroupant juin, juillet, août à disposer aux lieux d'hébergement, en mairie, à l'office de tourisme, à Bessilles					

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS PROPOSEES LORS DES ATELIERS A21	ACTIONS A DEBATTRE LORS DU COFIL DU 28/10/2015	DECLINAISON DU CONTENU DES ACTIONS	OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DE L'A21				LIEN AVEC LES AUTRES AXES STRATEGIQUES	
				2.1 : Assurer une gestion raisonnée pour la préservation et la valorisation du patrimoine	2.2 : Adopter et accompagner des pratiques qui protègent l'environnement	2.3 : Favoriser un urbanisme respectueux de l'environnement et des paysages	2.4 : Rééquilibrer les modes de déplacement limitant le réchauffement planétaire, les problèmes de santé publique et les nuisances sonores	AXE 1. TERROIR ET ECONOMIE - VALORISER LES RESSOURCES LOCALES	AXE 3. VILLAGE LANGUEDOCIEN - RENFORCER L'IDENTITE ET LES LIENS SOCIAUX
Axe 2. Environnement - Préserver la biodiversité	Préserver la biodiversité	Préserver la biodiversité	Communiquer - sensibiliser - informer sur les actions de préservation de la biodiversité et de réduction de la pollution / Engager une action pédagogique auprès des scolaires / Mettre des espaces de visualisation des insectes						
	Informier le grand public sur la biodiversité qui nous entoure	Organiser une sortie nature à l'occasion de la fête de la nature	Solliciter les associations-citoyens / Identifier le type de sortie nature / Communiquer						
	Favoriser la nature en ville	Favoriser la nature en ville	Verdir le village à tous les endroits qui peuvent être végétalisés (jardin, cour, toits, terrains vagues, coin de parc, balcons, terrasses, appuis fenêtre, accotements, au pieds des arbres...) / Créer des espaces verts /naturels lors des projets d'urbanisation / Organiser des évènements pour verdir davantage le village (village fleuri...)						

	Valoriser l'Ensigaud en tant que coulée verte et bleue	Observer le paysage (réservoirs biologiques où vivent les espèces animales et végétales et le corridor biologique qui permet aux espèces de se déplacer sans contraintes et constitue aussi à lui seul un espace de vie : Ensigaud, zones humides, parcelles cultivées, prairies, bois). Réservoirs biologiques + corridor = trame verte et bleue / Préserver les corridors existants et restaurer ceux qui sont dégradés ou inexistants / Installer des abris pour les chauve-souris et les oiseaux / Valoriser ces espaces comme poumon vert et de détente pour les habitants						
<i>Favoriser une pratique raisonnée</i>	Favoriser des pratiques raisonnées et vertueuses pour l'environnement	Poursuivre l'application du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) de la CAHM / Engager la commune dans une démarche Zéro phyto afin d'améliorer la communication sur cette démarche auprès des Montagnacois / Communiquer - sensibiliser - informer la population, tous les usagers, les exploitants agricoles et viticoles / Engager une action pédagogique auprès des scolaires						
	Evaluer, poursuivre et améliorer le fauchage raisonné	Evaluer les pratiques du fauchage raisonné en 2015 / Reconduire et améliorer pour les années à venir / Communiquer (installer les panneaux sur les chemins ruraux)						
<i>Protéger l'eau et l'environnement</i>	Sensibiliser sur les bonnes pratiques de protection de l'eau et de l'environnement	Informer - sensibiliser les habitants et les agriculteurs/viticulteurs sur l'utilisation de produits naturels (vinaigre - bicarbonate chez-soi) / Consacrer une page sur le MNV						
<i>Maitriser et protéger l'eau dans le cadre des forages chez les particuliers</i>	Maitriser et protéger l'eau dans le cadre des forages chez les particuliers	Contrôler / Pourquoi ne pas taxer les propriétaires ? / Installer le goutte à goutte / Installer une télé alerte						

<i>Préserver notre patrimoine naturel</i>	Maîtriser le foncier et mener une réflexion sur le mitage dans les milieux naturels	Eviter le mitage / Préserver la nature / Lutter contre la cabanisation / Surveiller le territoire, faire de la prévention et sanctionner						
<i>Sensibiliser sur les énergies naturelles : les vraies économies</i>	Sensibiliser sur les énergies naturelles possibles à installer chez-soi	Communiquer - sensibiliser - informer sur les différentes énergies naturelles (isolation (maison économe), ventilation (logement respire), chauffage (température à sa mesure), solaire, éolien...) (exemple : puits canadien) / Former les artisans						
<i>Favoriser la mobilité des vélos</i>	Favoriser la mobilité des vélos	Augmenter les voies cyclables / Voir avec le CD 34 l'avancement du projet de piste cyclable entre le bourg et Bessilles / Rendre le sens de circulation à double sens pour les vélos / Améliorer la surveillance des vélos / Augmenter le nombre de parkings à vélos						
	Mettre en place un Carapattes	Mobiliser un groupe projet / Communiquer / Connaitre les pratiques, les attentes des participants potentiels / Définir les itinéraires et réunir les inscriptions / Désigner un pilote de ligne / Organiser la phase test / S'inscrire dans la durée						
<i>Organiser un rallye de l'agglomération pédestre</i>	Organiser un rallye de l'agglomération pédestre	Créer une dynamique collective pour la découverte de la région, des paysages et des produits du terroir / Mettre en place une équipe de bénévoles pour organiser le rallye / Reprendre le projet de la CAHM concernant le travail avec les agriculteurs (producteurs, maraîchers...) qui ont proposé de mettre en place un circuit à la journée (moulin à huile de BESSAN, M. JOUGLA), créer un annuaire pour le grand public, les restaurateurs et grandes surfaces, former les agents d'accueil à l'OT						

<i>Développer la circulation de randonnées</i>	Valoriser et développer les sentiers de randonnées communaux	Baliser les sentiers existants / Valoriser le sentier Vignes et Collines / Développer les boucles de randonnées en lien avec le sentier Vignes et Collines, sous forme de trèfle / Travailler avec l'OT sur le sentier Terroir d'art et de nature, le projet de développer l'Incroyable, Pique-nique, l'Incroyable Balade, l'Incroyable Spectable / Travailler avec les 3 domaines du sentier "Au gré du Vin" / Travailler avec le CD 34 sur le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDI PR) / Communiquer sur les sentiers de randonnées (tracés, historiques...)						
<i>S'intégrer dans l'accueil et dans le circuit des visites de Bessilles</i>	S'intégrer dans l'accueil et dans le circuit des visites de Bessilles							

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS PROPOSEES LORS DES ATELIERS A21	ACTIONS A DEBATTRE LORS DU COFIL DU 28/10/2015	DECLINAISON DU CONTENU DES ACTIONS	OBJECTIFS DE LA STRATEGIE DE L'A21				LIEN AVEC LES AUTRES AXES STRATEGIQUES	
				3.1 : Favoriser l'accès aux logements, aux équipements et aux services du territoire pour la mixité et l'épanouissement des habitants	3.2 : Assurer un cadre de vie de qualité aux Montagnacois	3.3 : Soutenir la participation et l'implication citoyennes	3.4 : Renforcer les liens sociaux	AXE 1. TERROIR ET ECONOMIE - VALORISER LES RESSOURCES LOCALES	AXE 2. ENVIRONNEMENT - PRESERVER LA BIODIVERSITE
Axe 3. Village Languedocien - Renforcer l'identité et les liens sociaux	<i>Créer une salle des fêtes</i>	Créer une salle des fêtes à l'extérieur du bourg	Trouver un lieu adapté à l'extérieur du bourg pour éviter les nuisances sonores et diverses / Trouver des financements via des subventions						
		Centraliser les services associatifs, sociaux et de solidarité au cœur du village dans la Maison des Services au public							
	<i>Faire vivre l'échange de savoirs</i>	Créer un réseau d'échange de savoirs	Constituer une bourse aux savoirs intellectuels et manuels "je veux apprendre l'espagnol, je peux aider pour du bricolage" / Identifier un lieu, une périodicité, un horaire, un support						
	<i>Réhabiliter le centre ancien en restaurant le patrimoine existant</i>	Restaurer le patrimoine existant	Restaurer l'église, les maisons vigneronnes, les rues du centre pavé, les fontaines...						
	<i>Apposer des panneaux sur l'histoire et la légende Montagnacoise</i>	Apposer des panneaux sur l'histoire et la légende Montagnacoise							

<i>Réduire les incivilités</i>	Réduire les incivilités	Recenser les invivilités par catégories (stationnements gênants, cambriolages, déchets...) / Mettre en place une campagne de sensibilisation aux incivilités (auprès des scolaires, de l'ensemble des habitants, MNV, éduquer aux bons comportements par la PM, pancarte sur les maisons des Voisins vigilants) / Créer un comité de pilotage, un groupe d'habitants solidaires (les voisins vigilants) / Sanctionner						
<i>Communiquer sur la délinquance dans le journal municipal</i>								
<i>Agir sur les déchets</i>	Agir sur les déchets et préserver l'environnement village et campagne	Mettre en place une campagne de sensibilisation à la gestion des déchets (journée nettoyage par saison, déchets dans le village ou dans la nature, réduire emballages, achats de proximité, matériaux réutilisables, messages de prévention dans les guides de randonnée, panneaux) / Equiper le territoire (pots de terre pour les mégots, poubelles aux lieux de pique-nique...) / Contrôler (vidéos surveillance, poids des poubelles par foyer...) / Sanctionner						
<i>Préserver "l'environnement village" (insalubrité/déchets)</i>								
<i>Préserver "l'environnement campagne" (insalubrité / déchets)</i>								
<i>Sensibiliser</i>	Sensibiliser pour engager au civisme et à la citoyenneté	Utiliser de nouvelles méthodes et employer un langage simple et pédagogique, éviter qu'il y ait trop d'informations (répondeur, bouche à oreille...)						
<i>Créer un conseil municipal des jeunes</i>	Créer un conseil municipal des jeunes	Communiquer sur la création du conseil municipal des jeunes / Valider la création du CMDEJ en CM / Désigner l'équipe accompagnatrice / Fixer le règlement / Organiser le vote des jeunes/ Convoquer les jeunes conseillers pour la 1ère réunion / Mobiliser les conseillers adultes pour échanger / Communiquer et valoriser les actions des jeunes						

<i>Créer une radio par et pour les jeunes</i>	Créer une radio par et pour les jeunes	Sensibiliser au collège, professeur de technologie / Etre accompagnés dans un premier temps puis être autonome dans un second temps						
	Constituer des groupes de travail et d'évaluation des actions de l'agenda 21							
<i>Promouvoir notre identité locale</i>	Poursuivre et améliorer les fêtes locales traditionnelles et occitanes	Maintenir les fêtes existantes (Cap dels Jovens, Foire du 29 août, Marché de Noël, Grains de Folie, Journées du Patrimoine, Fête locale de novembre) / Améliorer et renforcer certaines festivités (Cap dels Jovens, Grains de Folie, Fêtes des nations)						
<i>Trouver une recette à base de raisin ou de vin et proposer un concours aux villageois</i>	Trouver une recette à base de raisin ou de vin et proposer un concours aux villageois							
<i>Sortir la chèvre lors de dates fixes et connues du grand public</i>	Sortir la chèvre lors de dates fixes et connues du grand public							
<i>Renforcer les liens intergénérationnels</i>	Renforcer les liens intergénérationnels	Augmenter le nombre de rencontres (les personnes racontent "leur histoire", partage d'activités culturelles, sportives, de savoirs faire, élection de la super Mamie, repas dans les cantines des écoles...) / Créer un club informatique / Créer avec les personnes âgées et les collégiens une mémoire de la vie (livre, film...)						
<i>Elire la super Mamie</i>								
<i>Favoriser les échanges interculturels</i>	Favoriser les échanges interculturels	Rassembler les responsables des communautés, des groupes culturels / Identifier les composants à échanger (Participer à des activités interactives, se découvrir autour d'un thème commun...)						

<i>Renforcer la communication sur le patrimoine matériel et immatériel</i>	Développer les outils de communication qui mettent en valeur Montagnac	Développer un label pour renforcer l'identité montagnacoise "Montagnac es d'aqui" / Développer un film sur Montagnac						
<i>Mettre en place des jardins partagés</i>	Mettre en place un jardin partagé	Identifier les personnes intéressées / Faire un état des lieux des terrains disponibles, accès, arrosage... / Sélectionner le terrain et personnes intéressées / Travailler sur une charte écologique et le règlement / Mettre en place le projet						

2. Echanges autour des actions (de l'axe 1 au début de l'axe 2)

ACTIONS A DEBATTRE LORS DU COPIL DU 28/10/2015	DECLINAISON DU CONTENU DES ACTIONS	DEBATS LORS DU COPIL DU 28/10/2015	CLASSEMENT DES ACTIONS
Favoriser des pratiques agricoles durables	Sensibiliser sur les bons gestes à suivre / Motion du conseil municipal contre la production d'OGM et pour maîtriser l'eau / Réfléchir à une zone agricole biologique dans le cadre du remembrement des friches afin de l'attribuer aux personnes intéressées	<ul style="list-style-type: none"> -La commune de Montagnac est propriétaire de plusieurs parcelles (13ha environ) réparties telles des pastilles à droite à gauche → difficulté pour mettre en place une zone agricole biologique. -Promouvoir l'agriculture biologique -Proposer des colloques, des formations -Un hameau agricole est prévu dans le PLU mais n'a pas encore intéressé car chacun préfère avoir son propre matériel chez-soi. -L'installation des jeunes agriculteurs est à soutenir -Projet d'aires de lavage pour les machines agricoles sur l'interco répondant aux futures obligations légales (diminution de la pollution des sols, économie d'eau) -La vigne n'a pas besoin d'être arrosée si le choix des cépages est adapté au climat et au terroir local. La vigne supporte la sécheresse. Seulement certaines vignes sont et vont être arrosées. Est-ce que la Mairie peut avoir un regard sur ce non-sens ? → Informer, accompagner 	ACTIONS PRIORITAIRES ET FUSIONNEES
Soutenir le pastoralisme	Soutenir la CAHM dans son projet intercommunal / Remettre dans les parcelles de pâture les bassins de rétention / Trouver de	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagnement du projet de la CAHM -Utilisation ponctuelle des parcelles en bordure de Lavagnac et Bessilles par un berger et son troupeau, en zones sensibles 	

	nouvelles parcelles dans le cadre du remembrement des friches / Communiquer		
Créer un marché de producteurs de Pays - Améliorer la visibilité des productions locales	Identifier et mettre en avant les producteurs locaux sur le marché du vendredi / Labelliser le marché producteurs de Pays	-La municipalité a restructuré le marché du vendredi matin il y a 1 ou 2 ans. A cette occasion, il a été proposé aux producteurs que leurs stands soient installés à côté mais ils ont préféré garder leurs places respectives. -Le COPIL préfère <u>mettre une visibilité sur les produits de Montagnac</u> afin de valoriser le circuit court : étiquette par produit de Montagnac. Voir le marché de Grabels.	ACTION MOYENNE
Inciter les producteurs à installer une boutique			ACTION SUPPRIMEE
Organiser la dégustation des vins locaux les jours de marché et de festivités	Mettre en place un réseau de viticulteurs locaux / Organiser un stand devant l'espace de vins en découverte les jours de marché et de festivité	-La politique touristique et oenotouristique de la CAHM est en cours de refonte. -L'objectif est de faire vivre et d'émanciper l'espace de vins en découverte. Organiser la présentation des vins du territoire intercommunal dans cet espace. Anais RICOME, domaine Sainte Croix, a reproposé de présenter ses vins dans cet espace. -Penser à faire un lien avec le Spar et les commerçants locaux où les visiteurs pourront acheter le vin qu'ils auront dégusté à l'espace de vins en découverte. -Développer la présentation des vins locaux lors de manifestations telles que « le 20 c'est le vin », musique et vins (concert, dégustation de vin et de charcuterie...)	ACTION PRIORITAIRE, FUSIONNEE AVEC « Soutenir la définition et la réalisation d'un projet oenotouristique commun avec les acteurs locaux », ET A PRECISER SUITE A LA DEFINITION DE LA NOUVELLE POLITIQUE OENOTOURISTIQUE
Introduire une alimentation responsable bio dans les écoles	Introduire une alimentation biologique et locale dans les cantines / Mettre en place le projet "Un fruit pour la récré"	Introduire une alimentation biologique et locale dans les écoles	ACTION PRIORITAIRE
		Mettre en place « Un fruit pour la récré »	ACTION SUPPRIMEE

<p>Créer un lien entre les jeunes et le patrimoine viticole</p>	<p>Trouver une parcelle de vigne / Organiser des temps d'activités péri-éducatifs sur le site / Créer un blog, des vidéos sur les domaines / Prévoir en parallèle des accompagnements théoriques et pratiques (création de cahiers d'activités)</p>	<p>- Terrain disponible prochainement vers les terrains multisports</p>	<p>ACTION PRIORITAIRE</p>
<p>Créer un réseau d'artisans pour une économie locale et durable</p>	<p>Créer un réseau d'artisans / Etablir une charte de valeurs et d'objectifs / Débuter par des actions simples (soirées à thèmes, stand à l'occasion d'une foire (écoconstruction, économie locale, qualité des produits et services locaux, achat éthique...), site Internet / Explorer le projet de la ZAC Jacques Coeur et les filières locales qui peuvent se substituer à des productions importées / Lancer une campagne en faveur de l'achat local en mettant en place un système de fidélisation commun aux entreprises membres / Mettre en place une démarche de progrès / Favoriser l'information aux administrés</p>	<p>ACTION RETENUE ET MODIFIEE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Prévoir une ligne « développement durable » dans les appels d'offre -Privilégier les artisans locaux pour les chantiers -Favoriser les regroupements des artisans pour répondre aux appels d'offre. En effet, certains artisans ne sont pas au courant des appels d'offre qui paraissent, notamment les petits artisans. -Difficulté de regrouper les artisans car ils travaillent de manière indépendante -Rappeler aux artisans où ils doivent consulter les appels d'offre -Prendre contact avec la personne de la CCI (demander les coordonnées à Marie BEAUREPAIR, chargée de mission A21 à Marseillan) 	<p>ACTION NON PRIORITAIRE</p>
<p>Développer l'attractivité du bourg pour l'implantation de nouveaux commerces</p>	<p>Installer des boutiques de marques au rez-de-chaussée des maisons (lié au vin et aux brocantes de Pézenas)</p>		<p>ACTION SUPPRIMEE</p>

<p>Soutenir la définition et la réalisation d'un projet oenotouristique commun avec les acteurs locaux</p>	<p>Mettre en réseau les producteurs locaux, le domaine de Lavagnac, Bessilles, les centres équestres... / Penser à un projet commun, d'ensemble / Se renseigner sur l'avancement des projets de l'OT Pézenas : Incroyable pique-nique (gastronomique), Incroyable balade (sportif), Incroyable spectacle (culturel) Voir pour organiser un projet qui reprenne ce projet sur Montagnac en partenariat avec l'OT Pézenas</p>	<p>Mettre en commun avec l'action précédente « Organiser la dégustation des vins locaux les jours de marché et de festivités »</p>	<p>ACTION PRIORITAIRE, FUSIONNEE AVEC « Organiser la dégustation des vins locaux les jours de marché et de festivités », ET A PRECISER SUITE A LA DEFINITION DE LA NOUVELLE POLITIQUE OENOTOURISTIQUE</p>
<p>Fêter la Saint Vincent à Montagnac</p>	<p>Proposer un circuit riche en découvertes du patrimoine, de la culture, des vins locaux et d'accompagnements gastronomiques / Mettre en place un réseau de partenaires : hôtels particuliers, maisons vigneronnes, bâtiments historiques, restaurateurs, producteurs, viticulteurs, artistes, musiciens / Intégrer ce projet à celui de "Pezenas fête Saint-Vincent</p>	<p>- A voir si Montagnac décide de développer la Saint Vincent ou la Saint André - Valoriser l'identité viticole de Montagnac</p>	<p>ACTION MOYENNE</p>

<p>Développer les outils de communication collectifs en faveur des acteurs de l'agri-tourisme</p>	<p>Mettre en place un site de réservation commun sur Internet / Créer une rubrique "Viticulteurs" proposant une présentation de chaque producteur en intégrant un lien vers leur propre site / Optimiser un guide touristique conçu chronologiquement regroupant juin, juillet, août à disposer aux lieux d'hébergement, en mairie, à l'office de tourisme, à Bessilles</p>	<p>-Beaucoup d'informations au niveau de l'office de tourisme de Pézenas -Rendre plus accessibles les informations communales (hébergements, producteurs...). Manque de disponibilité des informations. Améliorer l'existant et/ou la diffusion de l'information (site Internet, livret de bienvenue à Montagnac...)</p>	<p>ACTION MOYENNE</p>
<p>Préserver la biodiversité</p>	<p>Communiquer - sensibiliser - informer sur les actions de préservation de la biodiversité et de réduction de la pollution / Engager une action pédagogique auprès des scolaires / Mettre des espaces de visualisation des insectes</p>	<p>Action trop large, les déclinaisons devront être intégrées aux actions sélectionnées</p>	<p>ACTION SUPPRIMEE</p>
<p>ACTION RETENUE = Organiser une sortie nature à l'occasion de la fête de la nature</p>	<p>Solliciter les associations-citoyens / Identifier le type de sortie nature / Communiquer</p>	<p>-Il existe des associations de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable au niveau local qui animent des sorties nature. Il faut être à l'affut de leur proposition -Idées : sorties salades → un animateur explique quelles sont les salades sauvages comestibles dans la nature -Contacter pour cette occasion l'animateur de la base de Bessilles spécialisé dans ce type de sorties</p>	<p>ACTION MOYENNE</p>
<p>Favoriser la nature en ville</p>	<p>Verdir le village à tous les endroits qui peuvent être végétalisés (jardin, cour, toits, terrains vagues, coin de parc, balcons, terrasses, appuis fenêtre, accotements, au pied des arbres...) / Créer des espaces</p>	<p>-Installer des supports aux fenêtres pour laisser grimper les plantes : piquets et fils -Problématique dans le centre bourg de Montagnac : il y a peu de lumière dans les ruelles et les plantes grimpantes montent sur les toits, les tuiles. Entretien des plantes grimpantes difficile. -Sensibiliser les riverains à leur environnement et aux éco gestes (exemple : Zéro phyto) -Favoriser l'installation de ruches et se rapprocher de l'association « les ruchers du Piscénois » -Poursuivre l'application du PAPPH de la CAHM -Incroyables comestibles, Sauvage de ma rue, Bienvenue dans mon jardin au naturel</p>	<p>ACTION PRIORITAIRE ET FUSIONNEE AVEC «Favoriser des pratiques raisonnées et vertueuses pour l'environnement »</p>

	verts /naturels lors des projets d'urbanisation / Organiser des évènements pour verdir davantage le village (village fleuri...)		
Valoriser l'Ensigaud en tant que coulée verte et bleue	Observer le paysage (réservoirs biologiques où vivent les espèces animales et végétales et le corridor biologique qui permet aux espèces de se déplacer sans contraintes et constitue aussi à lui seul un espace de vie : Ensigaud, zones humides, parcelles cultivées, prairies, bois). Réservoirs biologiques + corridor = trame verte et bleue / Préserver les corridors existants et restaurer ceux qui sont dégradés ou inexistantes / Installer des abris pour les chauves-souris et les oiseaux / Valoriser ces espaces comme poumon vert et de détente pour les habitants	ACTION RETENUE - Revaloriser la voie piétonne le long de l'Ensigaud et l'entretenir. Un chemin est répertorié au cadastre mais n'est pas accessible. - Installer des abris à insectes et des abris à chauves-souris (les chauves-souris sont des démoustiqueurs naturels). - Possibilité de sensibiliser sur la ripisylve, le changement climatique, la biodiversité - Difficulté de valoriser l'Ensigaud dans le centre bourg car il y a uniquement du goudron - Idée : dessiner sur le sol goudronné de l'Ensigaud des jeux pour enfants (exemple : marelle)	ACTION PRIORITAIRE
Favoriser des pratiques raisonnées et vertueuses pour l'environnement	Poursuivre l'application du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) de la CAHM / Engager la commune dans une démarche Zéro phyto afin d'améliorer la communication sur cette démarche auprès des Montagnacois / Communiquer -	ACTION RETENUE ET FUSIONNEE AVEC L'ACTION PRECEDENTE « Favoriser la nature en ville »	ACTION PRIORITAIRE ET FUSIONNEE AVEC « Favoriser la nature en ville »

sensibiliser - informer la population, tous les usagers, les exploitants agricoles et viticoles / Engager une action pédagogique auprès des scolaires		
---	--	--

Conclusion

Un 3^{ème} COPIL A21 est prévu pour le **jeudi 19 novembre 2015, à 9h30**, à la Mairie.

Ordre du jour : **Suite du 2^{ème} COPIL du 28 octobre 2015 : validation et priorisation des actions proposées lors des 3 ateliers A21.** Les échanges reprendront à partir de la dernière action étudiée lors du 2^{ème} COPIL.

L'ensemble des actions retenues lors de ces deux comités de pilotage vont être travaillées sous forme de « fiches actions » par Laëtitia et Emilie. Elles analyseront de manière plus précise :

- Les objectifs
- Les indicateurs de suivi
- Le financement et leur faisabilité
- Les porteurs de l'action et les élus référents
- Les partenaires et collectivités associées
- Etc.

Les fiches actions rassemblées constitueront donc le plan d'actions de l'agenda 21 de Montagnac.